



SIRET : 401 999 024 00029

Code APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION DU 16 mai 2023

La séance est ouverte à 20 h 45

Membres présents : Philippe POUCKET, Nathalie BARTHE, Aurore GUIET, Sarah JOHNSTONE, Karine LESCURE, Erwin NODENSCHNEIDER, Xavier PICARD, Matthieu PRADEAU, Marine SANCHEZ

Membre présent invité à titre consultatif : Mélanie ESCANDE

Membre présent invité : Christelle QUEHEN

Membre absent, excusé : Stéphanie GIRAUD

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA en date du 14 mars 2023
- Point sur la trésorerie (bilan du meeting et point sur l'arbitrage des dépenses pour la manifestation d'eau libre)
- Point sportif
- Point sur les officiels
- Point sur l'état d'avancement de l'organisation de la manifestation d'eau libre
- Préparation de la saison 2023-2024
 - créneaux à valider
 - Adhésion informatique (point sur l'état d'avancement du site Sports Régions
 - Point sur les tests de natation durant la fermeture de l'Aqualud début septembre
- Point partenariat
- Questions diverses

l) Approbation du Procès-Verbal du 14 mars 2023

Le procès-verbal du 14 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

II) Point sur la trésorerie

* Bilan du Meeting :

Les médailles, ainsi que celles en chocolat n'ont pas été utilisées.

Elles serviront donc pour l'eau libre.

Les stylos à l'effigie du club achetés pour l'occasion (1 € pièce) ont été distribués pour partie (environ une centaine).

Nathalie présente le compte de résultat du Meeting Maîtres ci-annexé, qui présente un résultat positif de 345,58 €.

Philippe ajoute qu'il y avait 85 concurrents, ce qui est très satisfaisant au vu du nombre de participants sur un championnat régional et que tous les retours sont positifs, notamment sur l'organisation et l'ambiance.

* Arbitrage des dépenses pour la manifestation d'eau libre :

La sono qui avait été envisagée au départ est annulée ; elle sera assurée par Philippe.

Le chronométrage automatique a un coût de 1 080 € TTC pour 100 puces.

Nathalie soumet le compte de résultat prévisionnel à fin août 2023 (ci-annexé).

Celui-ci présente un résultat de - 3 779,54 €.

Elle précise que la trésorerie bancaire actuelle du club est de 61 532 €.

Elle indique également qu'elle n'a pas inclus dans le compte de résultat la recette prévisionnelle des engagements, pouvant être chiffrée à environ 2 500 €.

Philippe rajoute qu'il faut également prévoir des recettes sur la buvette et trouver une solution pour la restauration sur place (celle initialement envisagée ne pourra pas se faire).

La dépense du chronométrage automatique est mise au vote :

Pour 6

Contre 2

Abstention 0

La dépense est approuvée à l'unanimité.

III) Point sportif

Baptiste ne pouvant être présent, a remis un bilan sportif, qui a été lu par Philippe (ci-annexé).

IV) Point sur le officiels :

Il faut trouver une autre méthode pour prévenir les officiels plus tôt, afin qu'ils puissent prévoir de se rendre disponibles.

D'ici la fin d'année, il reste encore les compétitions suivantes :

- Compétition à VILLENEUVE S/ LOT le 21 mai prochain,
- Compétition des Maîtres à AGEN le 18 mai prochain,
- Coupe des Départements : c'est le CDN24 qui s'occupe de recruter les officiels,
- Les Championnats régionaux Juniors à ST YRIEIX les 09, 10 et 11 juin 2023, Philippe s'est positionné,
- Les Championnats départementaux à SARLAT le 25 juin 2023 : Sarah doit faire un mail pour un appel à officiels ; Philippe précise que le minibus ne sera pas disponible pour cette date,
- Les Championnats régionaux Benjamins à POITIERS les 1er et 02 juillet 2023

L'idée serait que pour la rentrée prochaine, les entraîneurs puissent indiquer le plus tôt possible le nombre de nageurs engagés sur les compétitions, afin que Sarah puisse solliciter les officiels en conséquence.

Nathalie rappelle les difficultés de paiement pour certaines factures encore en souffrance.

Philippe demande un point précis ; il s'occupera de faire les mails de relance.

V) Point sur l'état d'avancement de l'organisation de la manifestation d'eau libre :

Philippe indique qu'il a rencontré le Président du club de Triathlon, qui prêtera 2 canoës et donnera les moquettes utilisées lors du triathlon de BERGERAC fin juillet, qui sont dans l'eau et dont ils n'auront plus l'utilité.

Celles-ci seront également mise dans l'eau au niveau de la zone de départ, afin d'éviter d'éventuelles blessures aux pieds.

4 paddles seront prêtés par le SASB.

3 bateaux moteur nous seront également prêtés (dont 2 par le club d'aviron).

Il est rappelé qu'un tableau récapitulatif sur l'avancée de l'organisation a récemment été renvoyé aux membres du CA suite à la dernière réunion de la Commission Sportive en date du 09 mai dernier.

Maintenant, il convient de faire de la publicité (site du club, réseaux sociaux du club, mais aussi via les comptes des membres, en parler autour de soit etc...).

VI) Préparation de la saison 2023/2024 :

L'inscription automatique est prévue avec le site Sports Régions.

A ce sujet, Philippe a sollicité des modifications auprès du responsable.

L'ensemble du fichier « Adhérents » a été retravaillé pour permettre son intégration au site.

Il est convenu qu'Aurore, Mélanie et Matthieu continuent à tester le fonctionnement du site relativement aux inscriptions.

Des permanences auront lieu à la piscine de Toutifaut les 02 et 09 septembre 2023 pour permettre les tests avec les entraîneurs (l'Aqualud ferme jusqu'au 26 septembre 2023).

Les horaires restent à fixer (idée : 9 h / 13 h 30).

Pour les personnes qui bénéficient des passeports, on demande toujours le chèque de caution de 50 € ; il faudra donc prévoir des permanences pour récupérer les chèques.

Les paiements par cartes bancaires seront possibles sur le site, notamment en plusieurs fois.

Le principe du site est que c'est le parent qui interagit, c'est à dire qu'il crée son compte et inscrit ses enfants (avec les réductions en fonction du nombre d'enfants).

Les inscriptions seront ouvertes pour tout le monde mi-juin et durant tout l'été.

Lorsque le site sera fonctionnel, il y aura une séance en visio, relativement à la gestion.

Pour les créneaux, il faut se reporter au site du club (un créneau a été rajouté le vendredi de 12 h à 13 h 30 pour les « Perf adultes »).

Mélanie veut créer un vrai créneau pour le renforcement musculaire, pour les avenirs / Benjamins le mercredi après-midi.

La reprise des cours se fera à compter du 25 septembre 2023, pour tous ceux qui auront validé les tests. Des tests pourront aussi être effectués le 27 septembre sur une ligne (pendant la séance).

VII) Point sur le partenariat :

Philippe indique qu'il a rencontré le Gérant de DECATHLON avant le Meeting Maîtres.

Le contrat conclu était de 5 ans ; il n'a pas voulu le reconduire.

Il nous été proposé un nouveau partenariat rattaché à la carte DECATHLON des adhérents, dont un pourcentage serait reversé au club sous forme de bons d'achat.

Philippe n'a pas donné suite et demande l'avis des membres présents.

Cette proposition est refusée à l'unanimité.

Il faut donc enlever la publicité sur le minibus.

Il est convenu de prendre contact avec le magasin INTERSPORT.

Philippe indique également qu'il existe la possibilité de récupérer un minibus d'ores et déjà floqué par différents partenaires.

Il s'agit en fait d'une société qui recherche les partenaires pour le compte du club, fait floqué le minibus qu'elle a acheté et loue les emplacements publicitaires, dont le revenu permet de rembourser l'achat du véhicule ; c'est une piste qui peut être envisagée pour remplacer notre minibus vieillissant.

A ce jour, les partenaires sont :

- le CRCAM
- Bureau Vallée
- Centre Leclerc de La Cavaille
- Maître PRUNILLE

Il est envisagé de recontacter les anciens partenaires.

Xavier veut bien s'en occuper, mais souhaite avoir à disposition une « plaquette » d'informations sur le club, précisant le tarif des emplacements publicitaires et les contreparties.

VIII) Questions diverses :

Philippe a rencontré Sophie DELAYEN. Elle propose une modification de la convention pour l'année prochaine. Elle souhaite que nous fournissions pour les compétitions qui seront organisées à l'Aqualud, que le club mette 2 personnes à disposition pour les vestiaires (surveillance durant la compétition et vérification de la propreté à la fin).

L'ensemble des membres du CA présent approuve cette modification.

Philippe rappelle l'existence de formations gratuites pour les bénévoles ; on peut le consulter pour tous renseignements.

Aurore émet l'idée de réorganiser la fête du club courant du mois de juin.

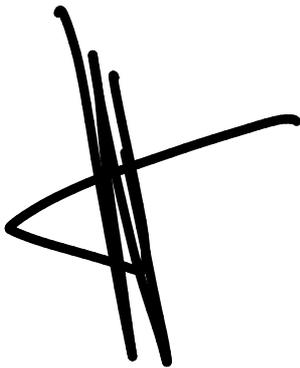
Il est décidé de la fixer au 16 juin prochain à partir de 17 h 00 (jeux et table espagnole à partir de 19 h 30).

Prochain Conseil d'Administration fixé le 13 juin 2023 à 20 h 30 .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

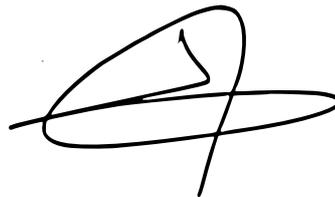
Le Président

Philippe POUCKET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, vertical and diagonal strokes that form a stylized, abstract shape.

La Secrétaire

Karine LESCURE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left side and a vertical stroke on the right, with a horizontal line crossing through the middle.